



## Édito

Deux années se sont déjà écoulées depuis l'élection de mars 2020.

Que de chemin parcouru !

Je suis très fier de cette équipe qui a déjà conduit de nombreux dossiers à leur terme :

Changement des chaudières fuel par des chaudières écologiques, réfection d'un pont en voie d'effondrement à Pilliers, mise en place d'une signalétique efficace, rénovation des toitures de la mairie et de l'école, réflexion sur la sécurité rue grande, création de deux nouvelles bouches d'incendie, mise en place d'un agenda de biodiversité, plantation d'une haie avec les élèves et les chasseurs, prise en compte par le département de notre dossier de requalification de la zone humide et du GR11 intégrant la rénovation des passerelles, trophée Zéro Phyt'eau, gestion du cimetière, communication active grâce à ce nouveau journal ainsi qu'aux réseaux sociaux (page Facebook, Panneau Pocket, site internet)...

Cela sans compter les 1 500 personnes présentes lors de la fête du village en 2021, la création d'un Comité des fêtes, les concerts, la cérémonie de citoyenneté retrouvée, le dynamisme de l'école primaire et des associations du village.

Encore une fois, je suis très fier de cette équipe qui a donné du sens, de par sa vigoureuse implication, aux mots VIVRE ENSEMBLE dans notre village de caractères !

## Sommaire

Édito et Agenda	p.1
Les centenaires de Villecerf	p.2
Les échos du conseil municipal	p.3
Les actus du village	p.3 à 7
Jeux et infos pratiques	p.8



## Agenda

### **Samedi 16 avril, à 14 h, dans les jardins de la mairie**

Chasse aux œufs organisée par le service périscolaire.

### **Samedi 16 avril, toute la journée**

La Communauté de Communes fête ses 50 ans (de 10 h à 18 h, Espace du Grand Jardin à Moret-sur-Loing, de 19 h à 23 h, Parc Violette Rette à Vernou-la-Celle-sur-Seine)

### **Dimanche 24 avril, de 8 h à 19 h**

Second tour des élections présidentielles

### **Samedi 30 avril**

Soirée CONCERT (*sosie d'AZNAVOUR*) suivi d'un KARAOKÉ organisée par le NO STRESS

### **Samedi 14 mai, à 18 h, en mairie**

Accueil des nouveaux nés (*sur invitation uniquement*)

### **Samedi 21 mai, à 14 h, à la Roche du Sault**

Stage d'escalade gratuit pour les jeunes Villecerfois (*renseignements auprès d'Emmanuel CENDRIER - 06 95 25 25 89*)

### **Dimanche 22 mai, toute la journée**

Brocante organisée par le Comité des Fêtes (*pout tous renseignements : comitedesfetesdevillecerf@gmail.com*)

### **Samedi 3 et dimanche 4 juin**

Féeries du Bocage à Dormelles

### **Samedi 4 juin, à 20 h 30, en l'église de Villecerf**

Festival international de la Harpe

### **Dimanches 12 et 19 juin de 8 h à 19 h**

Élections législatives

## Les centenaires de Villecerf



Juliette de TAILLANDIER, née ROBIN, 1899 - 1999

née à Villecerf et fille du notaire, Maître ROBIN, Juliette a grandi dans la maison située au 49, rue Grande. En 1905, elle a fréquenté l'école de Villecerf dans une classe unique de 50 élèves.



Denise DEJANOVIC, née BARBAUD, 1917 - 2017

Denise vivait, avec ses parents et grands-parents, dans la maison située juste en face de l'école, au 47, rue Grande, à côté de la maison du notaire. Elle a fréquenté l'école de Villecerf, dans une classe unique de 44 élèves. Son grand-père était jardinier au château de Saint-Ange.



Marie-Thérèse RUFIN, 1922 - 2021

Pharmacienne rue Grande à Moret, Marie-Thérèse et son époux venaient passer leur week-end dans leur maison située au 86, rue Grande, en face du monastère. La retraite venue, ils s'y installèrent définitivement.



Gaston RENAULT, 1904 - 2004

Gaston a repris la ferme de ses beaux-parents en 1928 située à la Fondoire, au 28, route de Montarlot, et a vécu dans la maison familiale construite en 1928. Élu au conseil municipal de Villecerf, de 1935 à 1977 (42 ans) et premier adjoint de 1962 à 1977 (15 ans), Gaston s'est beaucoup impliqué dans la vie municipale. Lors des diverses interviews réalisées dans les années 2000, il relatait systématiquement et en détail sa participation à la guerre en Syrie en 1920-1921 qui l'avait profondément marqué.



Georgette DUPRÉ, née ETANCELIN en 1921

Native de Vinneuf, dans l'Yonne, elle est l'aînée d'une famille de 11 enfants. Elle s'est beaucoup occupée de ses frères et sœurs, dès ses 21 ans, leurs parents étant décédés jeunes. Après son mariage avec Paul DUPRÉ, elle devient agricultrice, comme son mari, et vit dans la ferme familiale située au 13, route d'Épisy où elle met au monde leurs 3 enfants. Depuis peu, elle vit en EHPAD à Veneux-Les-Sablons et a fêté ses 101 ans le 5 avril. Elle est citoyenne d'honneur de Villecerf depuis le 5 avril 2020.



**Merci à Nicole BERTAUCHE pour cette belle idée d'article ainsi qu'à Marie-Claude BONNET, membre de la commission patrimoine, pour son aide précieuse, dans la rédaction et ses recherches.**



Comme les années précédentes, les élus ont décidé de recruter temporairement un agent contractuel. Cet agent renforcera, à raison de 26 h par semaine, notre service technique, du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 1<sup>er</sup> novembre 2022 inclus.

Le conseil municipal a adopté le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par la trésorerie de Montereau, pour l'année 2021, avec les chiffres suivants :

- Recettes de fonctionnement :  
691 292,25 €
- Dépenses de fonctionnement :  
629 689,52 €
- Soit un excédent de 61 602,73 €
- Recettes d'investissement :  
121 504,03 €
- Dépenses d'investissement :  
268 877,83 €
- Soit un déficit de 147 373,80 €

Le résultat net de l'exercice 2021 s'élève ainsi à -85 771,07 €.

Les subventions aux associations, pour l'année 2022, ont été votées pour un montant total de 8 400 €, comme suit : AMRCHM (Mémoire de la Résistance et de la Déportation) 75 €, Société de Chasse de Villecerf 200 €, La Truite dormelloise 200 €, CRDMA (Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès) 75 €, Environnement Bocage Gâtinais 50 €, Foyer Rural 4 500 €, Prodhathor 200 €, Comité des Fêtes 3 000 €, Féeries du Bocage 100 €.

Notre prestataire de cantine nous ayant averti qu'il était contraint d'augmenter ses factures de 6,5 % au vu de l'augmentation du prix des matières premières et des charges, les élus ont décidé de répercuter cette hausse sur les tarifs des repas proposés aux familles. Pour rappel, ceux-ci n'avaient PAS augmenté depuis 2017.

En septembre 2022, les repas seront facturés ainsi : 1<sup>er</sup> enfant 4,23 €, 2<sup>ème</sup> enfant 4,03 €, à partir du 3<sup>ème</sup> enfant 3,42 €.

Depuis 5 ans, le personnel de la commune comptait dans ses rangs un agent dont le salaire était pris en charge par l'État à hauteur de 80 %. Parvenu à la fin de son contrat, les élus ont décidé de le recruter, en tant que stagiaire de la Fonction Publique Territoriale, pour maintenir le même niveau de service public. La charge supplémentaire pour la collectivité s'élevant à 24 000 €, les élus ont décidé de couvrir cette dépense d'intérêt général par l'augmentation de l'imposition sur le foncier bâti de 7 %. Pour 2022, le taux passera, ainsi, de 41,06 % à 43,93 % (le taux moyen départemental étant, pour information, de 44,44 %). Le taux du foncier non bâti demeurera inchangé à 50,09 %.

Les budgets primitifs de l'année 2022 ont été votés et équilibrés comme suit en recettes et dépenses :

- En section de fonctionnement pour un montant de 1 080 563,09 €,
- En section d'investissement pour un montant de 554 713,47 €.

### Le conseil des agents techniques municipaux

« Lorsque vous tondez votre pelouse, ne coupez pas trop court ! Par exemple, sur le trottoir de la route de Lorrez-le-Bocage, les plates-bandes herbeuses ont tendance à griller si elles sont tondues à ras. Mieux vaut laisser 6-7 cm d'herbe. Ainsi, vous limiterez l'évaporation et prolongerez le verdissement ».

Hassane OUBOUMAROUAN

Nos agents, Hassane et Christophe, assurent l'entretien et l'aménagement des bâtiments, des voiries, des mobiliers et des espaces verts publics. Pascal vient renforcer l'équipe pour la belle saison du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre. Nous vous remercions de respecter leur travail et de nous signaler toute dégradation afin qu'ils puissent intervenir au plus tôt.



## Chaudières de la mairie et de l'école



Les élus de l'ancien mandat avaient décidé de se séparer des chaudières "fuel" de l'école primaire et de la mairie pour des chaudières écologiques dotées d'un rendement proche de 95 %, alimentées par des pellets à bois. La municipalité actuelle se félicite de cette anticipation salutaire en ces temps de crise de l'énergie.

Les travaux ont été mis en œuvre, de fort belle manière, par le Syndicat Des Énergies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M). Le coût total des travaux s'élève à 148 040,56 € H.T, soit 177 648,67 € TTC. Dans le cadre du Plan de Relance Énergie, l'État, que nous remercions sincèrement, a subventionné ces installations à hauteur de 45 % en apportant 66 640 €. Le S.D.E.S.M, quant à lui, a contribué à cet investissement à hauteur de 35 % du montant H.T soit 51 814,20 €.

Ce projet, pilote en Seine-et-Marne, permettra à la commune de mieux maîtriser ses dépenses et son empreinte carbone.



## Pontet de Pilliers

Après plusieurs semaines de travaux, le pontet de Pilliers, en situation d'effondrement imminent, a été entièrement restauré grâce au Plan de Relance de l'État qui l'a financé à hauteur de 70 % du H.T en apportant 43 038 ,80 €. Cette restauration, en pierres, a été conduite sous l'égide du CEREMA et suivant les conseils avisés et précieux de l'Inspection des Sites.



## Atelier municipal

Depuis plusieurs années, les élus réfléchissent à la création d'un atelier municipal adapté à la taille et à l'activité de notre commune. Le coût d'une construction d'un tel bâtiment n'étant pas adapté aux capacités d'investissement de notre budget communal, ce projet a été repoussé à maintes reprises.

À la suite de la liquidation judiciaire de la société ALLOFLOCK (SCI PRÉS DE LA FORGE) appartenant à Monsieur Franck CALBA, les locaux d'exploitation sont aujourd'hui inutilisés et constituent une friche industrielle.

Le propriétaire et le maire se sont entendus pour un prix d'achat, net vendeur, de 110 000 €.

Ces locaux sont dotés de beaux volumes qui permettront d'y installer l'atelier communal ainsi qu'une salle de réunion ou d'exposition.

Pour financer cet achat, les élus ont voté le recours à emprunt, à hauteur de 230 000 €. Le différentiel sera utilisé pour réaliser des travaux sur cet équipement ainsi que la mise aux normes d'huissieries à l'école maternelle et la mairie.

## Aides au départ en vacances

Afin de faciliter le droit aux vacances pour tous, inscrit dans la loi depuis 1998, la Fédération des Centres Sociaux a noué un partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques vacances (ANCV).

Ces chèques pourront ainsi être attribués, par l'intermédiaire de l'Espace des Habitants (EDH), aux personnes ayant un « projet vacances », que ce soit en individuel ou en groupe. En 2022, le soutien financier sera possible pour les séjours d'une nuit minimum et les chèques pourront couvrir jusqu'à 40 % des coûts du séjour.

Pour les séjours d'octobre à fin novembre, les dossiers doivent être déposés entre le 19 avril et le 11 septembre 2022.

**Pour en savoir plus, contactez l'EDH au :  
01 64 32 81 83.**

## Atlas de Biodiversité Communale

### C'est le moment d'observer les oiseaux au nichoir !

Seine-et-Marne Environnement a besoin de vous pour identifier les oiseaux des jardins. La mésange charbonnière, la mésange bleue, le rouge-gorge familier ou la sitelle torchepot se sont installés dans un nichoir de votre jardin ? Envoyez vos observations sans plus tarder à [ABC@seme-id77.fr](mailto:ABC@seme-id77.fr) en précisant la date de l'observation, les espèces et le nombre d'individus, le nom (ou une description) et le lieu (si possible l'adresse).

Si vous n'avez pas encore de nichoir, rendez-vous sur le site internet de Villecerf, onglet Environnement/ABC, pour retrouver l'article de Seine-et-Marne Environnement avec tous les conseils sur le choix, la construction ou le positionnement d'un nichoir.

### En mai, aidez les pollinisateurs !

La flore locale et sauvage représente un maillon essentiel pour la biodiversité. Elle constitue la base de la chaîne alimentaire, produisant un nectar apprécié des insectes, mais aussi des feuilles et tiges au menu des chenilles de papillons.

Vous le savez, les populations d'insectes sont en déclin, la pollinisation est impactée, les fleurs sauvages en subissent donc les conséquences.

Pour savoir comment aider à la préservation des fleurs et pollinisateurs sauvages, retrouvez l'article complet de Seine-et-Marne Environnement sur notre site internet, en rubrique Environnement/ABC.



### Inscriptions pour la rentrée scolaire 2022

Les inscriptions à l'école communale et au service périscolaire (cantine, garderie) sont en cours.

Retrouvez les formulaires d'inscription sur le site internet du village, onglets école et périscolaire, ou directement auprès du secrétariat de mairie (horaires d'ouverture en dernière page du journal).

Si votre enfant était précédemment inscrit dans une autre école, pensez à demander son certificat de radiation.

## Une haie champêtre au stade : un chantier participatif pour la biodiversité



Le 26 novembre dernier, les élèves de l'école communale, les chasseurs, grâce auxquels nous avons obtenus gracieusement 80 plants en lien avec la Fédération des Chasseurs de Seine-et-Marne, des parents, des élus, la commission fleurissement

et Seine-et-Marne Environnement, plantaient une haie champêtre d'essences locales le long du chemin pavé, à l'entrée du Stade.

Nous remercions très sincèrement tous les acteurs de ce chantier écologique !

Suite à cette plantation, la commission fleurissement a disposé un paillis de miscanthus, fourni par Franck ÉTANCELIN, au pied des jeunes plants ainsi que sur l'ensemble des massifs fleuris de la commune. Ceci permettra de conserver l'humidité tout en ralentissant la pousse des adventices, dans le respect de notre label Zéro Phyt'Eau.

Venez donc voir pousser et verdir les arbrisseaux lors de votre prochaine promenade au Stade !

Cette haie inaugure un projet global de re-végétalisation des abords de nos chemins ruraux, visant à reconstituer les corridors de biodiversité (haies, boisements, prairies naturelles, mares et cours d'eau) qui forment les trames verte et bleue, véritable réseau de continuité écologique pour la faune sauvage, et qui dépasse largement les limites communales.



La Société de Chasse et La Truite dormelloise, qui contribuent déjà à la restauration et à la préservation de ces trames, ont proposé leur aide à Seine-et-Marne Environnement pour améliorer la connaissance de nos espaces communaux au-delà de l'Atlas de Biodiversité.

Les élus remercient ces associations pour leur implication sur ce projet essentiel inscrit dans les orientations d'aménagement de notre territoire, validées par le département.

## Classe Découverte - du 16 au 20 mai

Les élèves de l'école élémentaire vont découvrir les vestiges médiévaux de la Bourgogne Franche-Comté. Ils visiteront le célèbre site de la bataille d'Alésia, la ville de Dijon et ses secrets, la ville d'Autun et son théâtre. Le dernier jour, ils seront rejoints par la classe de maternelle pour découvrir le château de Guédelon.

L'école remercie les généreux donateurs qui ont permis de proposer un prix adapté aux familles et de faire participer la classe de maternelle à ce projet : municipalité (4 000 €), l'Association des Petits Villecerfois qui poursuit ses actions, l'association Envol (500 €), Monsieur DELANNOY (50 €).

L'espace des habitants de Villemer a également aidé quelques familles à trouver les aides auxquelles elles pouvaient prétendre.

## Soutenons l'Association des Petits Villecerfois !

L'association des parents d'élèves de l'école, rattachée au Foyer Rural, prend ses marques et vient de créer sa page Facebook « Les Petits Villecerfois ».



N'hésitez pas à aller visiter et aimer notre page ! Vous serez informés des différentes actions que nous mettons en place tout au long de l'année.

Pour un village derrière son école !

Alice, Anne-Laure, Camille, Élise, Hélène et Vanessa

[lespetitsvillecerfois@gmail.com](mailto:lespetitsvillecerfois@gmail.com)

## Raconte-moi mon village - Saison 2 à Villecerf



Cette année, Villecerf participe à la 2<sup>ème</sup> saison de « **Raconte-moi mon village** » organisée par la communauté de communes.

Cette initiative, que vous avez pu découvrir dans le MSL Mag de février, vise à créer un parcours de randonnée communal ponctué de 5 panneaux pédagogiques. Grâce à un QR code placé sur ces derniers, chaque promeneur pourra visionner, sur son smartphone, les vidéos élaborées par des jeunes, les élèves de l'école communale et des aînés du village, narrants l'histoire du lieu, une anecdote, des souvenirs...

L'équipe de l'Espace des Habitants pilote ce projet, encadré par un vidéaste professionnel, qui se conclura en octobre 2022 par l'inauguration du sentier pédagogique.

Pour plus d'informations contactez Mélanie Lamotte : [lamotte.picot.m@gmail.com](mailto:lamotte.picot.m@gmail.com)

## Espace Des Habitants à Villemer

Une multitude d'activités, d'ateliers, de rencontres et de conseils personnalisés vous attendent tout au long de l'année à l'EDH : café des parents, sorties en famille, animations pour les plus de 60 ans, coup de pouce numérique, France Services, et bien d'autres...

**N'hésitez plus, renseignez-vous au 01 64 32 81 83 !**



## Ça s'est passé à Villecerf !!



### Florian Carvalho

Le 5 mars 2022.

Ce fût un plaisir d'échanger avec un champion qui nous a évoqué son quotidien, ses joies, ses difficultés et son amour de l'effort !



### Carnaval de l'école

Le 11 mars dernier, le carnaval est revenu pour le plus grand plaisir de tous. Malgré la petite pluie qui nous a accompagnés, nous avons su animer notre village. Les enfants ont défilé durant une bonne demi-heure dans le village, en dansant et en chantant. Merci à la municipalité pour avoir sécurisé le défilé, à Aurélie CADIN, aux services techniques et à toutes les personnes présentes.



### Cérémonie de citoyenneté

Le 19 mars.

Bienvenue aux jeunes majeurs !



### Super Loto du Foyer Rural

Le 20 mars, le premier loto du Foyer Rural rencontrait un franc succès !



### Forêt Belle

Le 27 mars.

Merci à toutes les personnes présentes lors de ce nettoyage de printemps.



Notre cimetière possède désormais son propre tableau d'affichage dans lequel vous pourrez consulter, entre autres, le règlement du cimetière.

Merci à Patrick REBEYROL pour son suivi sérieux et attentif.



### Devinette

Mon premier est le contraire de haut.  
Mon deuxième est le contraire de rapide.  
Mon troisième est le contraire de matin.

Mon tout se trouve dans le jardin.

Qui suis-je ?

Une balançoire - bas / lent / soir

### Horaires de la Mairie

Mardi de 14 h 00 à 18 h 30  
Vendredi de 14 h 00 à 17 h 30  
Mercredi (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois) de 14 h 00 à 17 h 00  
Samedi (2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du mois) de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 01 64 24 93 08

Courriel : mairie@villecerf.fr

### Horaires de l'APC Agence Postale Communale

Les lundis, mardis, jeudis et  
vendredis de 9 h 25 à 11 h 50  
Le samedi de 9 h 25 à 12 h 05

### Numéros utiles

SAMU / Urgences médicales : 15

Police : 17 | Pompiers : 18

En cas d'urgence, composer le 112 depuis  
un téléphone portable.

Urgences dentaires : 08.92.23.11.28

EDF 24h/24 : 0.810.33.30.77

SAUR 24h/24 : 0.810.01.50.16

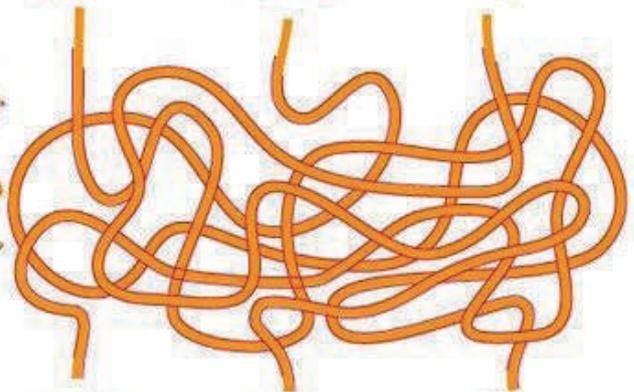
Centre anti-poison : 01.40.05.48.48

Commissariat de Moret : 01.64.70.56.36

Pharmacie de Garde : appeler le  
commissariat de Moret

### Flours et papillons

Sur quelle fleur se pose le papillon ?



Donne ta réponse en reliant les fleurs aux papillons



Ce journal est disponible en version numérique !  
Pour le demander, merci d'envoyer un courriel à  
Aurélie Cadin : aurelnoljani@gmail.com

Vous souhaitez proposer un jeu ?  
N'hésitez pas à contacter Aurélie par  
SMS/WhatsApp au 06 79 65 01 13

